

## Rapport d'activité 2022 – Feuille de route 2023



## SOMMAIRE

<b>Rappel des objectifs de la fédération régionale des arts de la rue en Bretagne</b>	p.1
<b>Rapport moral 2022</b>	p.2
<b>Rapport des activités 2022</b>	p.3
1. Vie associative et liens avec les fédérations rue	p.3
2. Bilan de l'activité salariée	p.5
3. Bilan de la mise en œuvre des objectifs 2022	p.6
→ INFORMER et être informé·e	p.6
→ PARTAGER des connaissances et des savoirs	p.7
→ PROMOUVOIR les arts de la rue	p.9
→ DÉVELOPPER son réseau	p.11
	p.13
<b>Perspectives 2023 : feuille de route</b>	p.14
<b>Rapport financier 2022</b>	p.15
<i>Annexe 1 : Objectifs de la Fédé Breizh</i>	<i>p.16</i>
<i>Annexe 2 : Cartographie dynamique des arts de la rue en Bretagne</i>	<i>p.17</i>
<i>Annexe 3 : Chantier national 1 % travaux public</i>	<i>p.18</i>
<i>Annexe 4 : Rue en Campagne 2020</i>	<i>p.19</i>
<i>Annexe 5 : Manifeste Rue Libre !</i>	<i>p.20</i>

## **RAPPEL DE L'OBJET STATUTAIRE**

L'association a pour but de fédérer le secteur des arts de la rue sur le territoire de la Région Bretagne, de faire circuler des idées, de promouvoir une vision éthique et des intérêts communs, de prendre position dans des domaines se référant au spectacle vivant et en particulier aux Arts de La Rue, notamment en ce qu'ils sont concernés par la définition des politiques culturelles, par l'aménagement du territoire et la pratique artistique dans l'espace public. L'association adhère à l'universalité des valeurs de liberté et de tolérance.

(Extrait des statuts publiés le 23 juin 2008)

## **RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA FÉDÉRATION**

La Fédé Breizh est un réseau composé de compagnies, d'artistes (comédiens, danseurs, musiciens, acrobates, jongleurs, plasticiens,...), de programmateurs de festivals, de directeurs de salles, de spectateurs passionnés et du CNAREP Le Fourneau, dont la vocation est la reconnaissance, le soutien, la promotion et la diffusion des arts de la rue à destination des acteurs de la région Bretagne et de la France entière.

De par leurs particularités et leurs pratiques (diversité des formes représentées, accessibilité, gratuité, créations participatives, projets artistiques et culturels de territoire, etc), les acteurs du secteur des arts de la rue contribuent fortement à permettre l'accès et la participation à la vie culturelle des personnes, un des droits culturels fondamentaux.

La Fédé Breizh défend la création et la liberté d'expression dans l'espace public et structure ses missions autour de 4 axes principaux :

**AXE 1 – INFORMER et être informé·e** : l'information concernant les actions menées dans les réseaux des arts de la rue à l'échelle nationale

**AXE 2 – PARTAGER des connaissances et des savoirs** : l'orientation et l'accompagnement des compagnies du territoire breton permettant de répondre à leurs besoins

**AXE 3 – PROMOUVOIR les arts de la rue** : la reconnaissance et la valorisation des arts de la rue auprès des élus, de la population et des médias

**AXE 4 – DÉVELOPPER son réseau** : la mise en réseau de ses différents acteurs à travers un ensemble d'outils communs, de rendez-vous et d'événements

## RAPPORT MORAL

### le 16 novembre 2022

Après deux années complexes en 2020 et 2021, notre fédération poursuit ses objectifs de mise en lien des différentes forces vives de notre région, d'actions au service des artistes, de reconnaissance de nos esthétiques auprès des institutions, et de veille sur les politiques publiques en faveur des arts de la rue. La reprise en 2022 a été intense pour nombre de professionnel-le-s avec des calendriers de travail très condensés.

En 2022, la diffusion des spectacles a finalement repris pour toutes les disciplines, spécialement les festivals qui ont enfin repris leur souffle avec un public résolument présent : on ressent une envie collective de recréer du commun et de partager des moments festifs, couplée au besoin de sortir des espaces clos. Pour les arts de la rue et l'espace public, qui valorisent tout particulièrement les espaces de convivialité et de rencontres, la fréquentation des événements cet été a battu des records dans toute la France : au festival d'Aurillac<sup>1</sup>, le public était au moins aussi dense qu'en 2019 avec une estimation de 8000 à 10000 personnes par soir. En Bretagne, les Rias à Quimperlé ont rassemblé 66000 personnes<sup>2</sup> ; à Dinan les Esclaffades ont accueilli près de 3500 personnes par jour<sup>3</sup> et les Renc'Arts 12000 personnes<sup>4</sup> sur un week-end ; à Port-Louis Avis de Temps Fort « explose les compteurs »<sup>5</sup> dès le mois de mai.

A l'automne 2022, nous sommes en alerte face à l'imminence d'une crise politico-financière : notre inquiétude est entière quand des collectivités sont en difficulté de chauffer des établissements scolaires, quand des structures de programmation ne savent pas si leur saison 2022-23 pourra être maintenue totalement, quand la mobilité sur nos territoires n'est plus garantie. Ces indices interrogent le déploiement des politiques culturelles à tous les niveaux sur les territoires : nous entrons dans un nouvel épisode de crise économique où il est d'autant plus indispensable d'être solidaire et de mutualiser nos ressources.

Aujourd'hui nous devons continuer le combat collectivement, avec vivacité et opiniâtreté, rassembler nos forces et nos expériences pour les mettre au service de nos secteurs fragilisés. Nous croyons en l'intelligence collective pour défendre et revendiquer la nécessité de l'art dans l'espace public comme vecteur de lien humain et de partage.

Au-delà des aides financières qui ont contribué à la survie de nos activités, c'est bien le sens de ce que nous faisons qui doit maintenant être préservé : libertés de création, libre circulation dans l'espace public, droits de vivre dignement de nos métiers, droits culturels...

Cette année encore, saluons toutes celles et ceux qui font la Fédération des Arts de la Rue en Bretagne, et ailleurs.

Demain, portons hautes les valeurs qui nous animent, et continuons à défendre « l'Art est Public ».

---

<sup>1</sup> [Festival d'Aurillac : les chiffres sont tombés](#), ActuCantal le 26 août 2022.

<sup>2</sup> [Rias du Pays de Quimperlé : comment gérer la foule ?](#), Le Télégramme le 28 août 2022.

<sup>3</sup> [Arts de la rue : les Esclaffades reviennent près de Dinan](#), Le Petit bleu des Côtes d'Armor le 27 juin 2022.

<sup>4</sup> [Pays de Dinan : un bilan « génial » pour le festival d'arts de rue Renc'Arts](#), Le Télégramme le 18 août 2022.

<sup>5</sup> [Le festival des arts de la rue a « explosé les compteurs » au niveau de la fréquentation](#), Ouest-France le 29 mai 2022.

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

## 1. VIE ASSOCIATIVE ET LIENS AVEC LES FÉDÉRATIONS RUE

• **RELANCE DES ADHÉSIONS** : courriels, relances téléphoniques, participation à des événements reliés à l'art dans l'espace public. A ce jour, les adhésions sont valables un an de date à date. Un outil de gestion des adhésions mis en place par la Fédération Nationale facilite les relances pour le renouvellement.

<b>Evolution des cotisations</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Nombre d'adhésions individuelles	22	27	21	12
Nombres d'adhésions structures	43	41	37	29
<b>Nombre d'adhésions au 31/12/N</b>	<b>65</b>	<b>68</b>	<b>58</b>	<b>41</b>
<i>Variation N/N-1</i>	-	+5 %	-15 %	-29 %
<b>Total montant des cotisations par année</b>	<b>5 039,00</b>	<b>4 860,00</b>	<b>4 010,00</b>	<b>3550,00</b>
Cotisations reversées FNAR	2 519,50	2 430,00	2 005,00	1 775,00
<i>Variation N/N-1</i>	-	-4 %	-17 %	-12 %

Les cotisations liées aux adhésions ont régulièrement baissé depuis 2019. Entre 2021 et 2022, nous constatons une baisse des cotisations de 12 %. L'écart entre 2022 et 2019 est significatif puisqu'on observe une variation de -29 %.

En juin 2022, l'AG a voté l'alignement du montant des cotisations sur les tarifs appliqués par la Fédération Nationale des Arts de la Rue portant les cotisations individuelles de 55 € à 60 € et celles des personnes morales de 1/1000 à 1,5/1000 de leur budget N-1 et le plafond jusque-là fixé à 1000 € a été levé. Ce nouveau calcul s'appliquant depuis seulement quelques mois, nous ne pouvons pas encore analyser la part de baisse des cotisations qui y serait directement liée.

D'autre part, le contexte économique global que traverse le secteur du spectacle vivant trouve ici une résonance : les cotisations des personnes morales s'appuient sur les chiffres d'affaires réalisés, or on s'aperçoit en 2022 que la majorité de ces cotisations se situe au plancher.

Le nombre d'adhésions reste relativement stable jusqu'en 2020 et décline depuis. Cette baisse du nombre d'adhésions s'explique principalement par la reprise progressive de nos activités en présentiel en 2021 et 2022. La plupart des actions de veille et de partage d'informations sont réalisées dans l'intérêt général et mises à disposition du réseau professionnel des arts de la rue sans condition d'adhésion, ce afin de contribuer au développement structurel du secteur.

Les rencontres en présentiel facilitent la sensibilisation pour soutenir nos actions en adhérant. Seuls quelques formats sont actuellement conditionnés à l'adhésion : les rencontres diffusion et les ateliers critiques solidaires.

Sur le terrain en 2022, nous vivons une réelle difficulté à mobiliser des forces vives : l'essoufflement des bénévoles post-crise Covid-19 est très perceptible et la dynamique de réseau demeure fragile et n'a pas encore retrouvé un niveau d'activité comparable à 2019.

Pour répondre à cette situation en 2023, nous souhaitons entre autres activer le levier de l'interconnaissance et du partage de compétences à l'échelle locale : « Marcher sur la Breizh » s'inscrit dans cette perspective.

### • DES CONSEILS D'ADMINISTRATION ITINÉRANTS

Pour aller à la rencontre des structures animant notre réseau, découvrir de nouvelles initiatives, de nouveaux lieux, tisser des liens, rencontrer des porteurs·ses de projets, nous explorons le territoire et les lieux de nos adhérent·e·s lorsque des locaux peuvent accueillir nos réunions.



*Conseil d'Administration le 27 septembre au Domaine de Tizé Au Bout du Plongeoir à Thorigné-Fouillard (35)*

En 2022, le Conseil d'Administration a renoué avec cette itinérance pour des temps de travail trimestriels :

- le 17 mars à la salle de la Criée à Port-Louis (56),
- le 2 juin à Moncontour (22) suite à l'élection pendant l'AG,
- le 27 septembre dans les locaux d'Au Bout du Plongeoir à Thorigné-Fouillard (35),
- le 8 novembre à La Barge de Morlaix (29).

### • GROUPE DE TRAVAIL INTER-COORDINATION

Un groupe de travail inter-fédérations de rue s'est mis en place afin d'aligner les pratiques sur des actions communes (mise à jour de la cartographie, réflexion sur les outils de collaboration, OPP, enquête HF...), et également aux administrateurs et administratrices qui souhaitent suivre ces chantiers. En 2022, plusieurs rencontres nous ont mobilisés autour de l'harmonisation des statuts, des règlements intérieurs et de la mise à jour de la cartographie nationale.

### • RELAYER ET TRANSMETTRE LES INFORMATIONS

Le CA de la Fédération nationale se réunit tous les mois. Un membre de la Fédé Breizh siège au CA national ce qui favorise la coordination des événements phares des arts de la rue et appuie le rôle du délégué régional.

L'Université Buissonnière (du 28 au 30 novembre 2022) et les rencontres inter-régionales (14 et 15 décembre 2022) sont aussi l'occasion de partager nos réflexions et de s'inspirer des autres fédérations pour mener à bien nos actions.

## 2. BILAN de l'activité salariée

La Fédé Breizh adhère au groupement d'employeurs culturels « Gesticulteurs ». En 2022, deux salarié-e-s sont mis à disposition de la Fédé Breizh :

- Maïliz Topin, chargée d'administration et production participe à la mise en œuvre administrative des actions et à la coordination du réseau ;
- Simon Roginski, chargé de communication soutient les actions de communication, en particulier la newsletter.

**En 2022, 288 heures sont nécessaires à l'accompagnement de l'activité de la Fédé Breizh soit une moyenne de 24h de temps de travail effectif par mois.**

Ce temps de travail a été ventilé de la façon suivante :

- soutenir la coordination de la vie associative (participation aux CA, à l'AG) : 86h soit 45%
- coordonner le quotidien, suivre les chantiers en cours, répondre aux sollicitations des adhérents et aux prises de contact extérieurs, assurer une veille sectorielle notamment en lien avec la Fédération Nationale des Arts de la Rue : 58h soit 31%
- alimenter les supports de communication (newsletters, mailing, mise à jour du site) : 53h soit 28%
- représenter la Fédé Breizh lors de temps forts ou en rendez-vous : 44h soit 23%
- suivre les démarches administratives en lien avec le CA (demandes de subventions, suivi des adhérent·e·s...) : 25h soit 13%
- mettre à jour les outils tels que la cartographie, les bases de données : 22h soit 12 %

Des missions supplémentaires comme la participation aux conseils d'administration ont été actées en 2021, ce qui a eu un effet d'accélérateur dans le suivi de certaines actions en 2022. Des rencontres se mettent également en place en lien avec les autres postes de coordination au sein des différentes fédérations de rue (nationale et régionales) afin de partager des méthodologies de travail et de favoriser les coopérations.

### 3. BILAN de la mise en œuvre du projet en 2022 (cf. annexe 1)

#### AXE 1 – INFORMER ET ÊTRE INFORMÉ-E

L'interconnaissance qui facilite les coopérations et la circulation de l'information au sein du réseau est un enjeu majeur à la fois pour interpeller et pour rassembler autour des actions menées dans les réseaux des arts de la rue à l'échelle régionale et nationale.

- **SOUFFLER SUR LA BREIZH** : nous avons poursuivi la diffusion du livret « Souffler sur la Breizh » édité en août 2021 qui recense 61 créations bretonnes sorties entre 2020 et 2022. La version numérique reste accessible et permet une exposition à plus long terme.

[Souffler sur la Breizh : la version en ligne](#)

- **CARTOGRAPHIE** (cf. annexe 2) : la Fédération des Arts de la Rue cherche à recenser les différents acteurs des Arts de la Rue en France pour une meilleure connaissance et inter-connaissance du secteur. Chaque Fédération régionale participe à renseigner cet outil. Cette carte s'adresse aux artistes, lieux de création et résidence, lieux de diffusion et à tout espace ressource. Elle est ouverte à toute structure ayant une part d'activité liée aux arts de la rue.

<https://www.federationartsdelarue.org/cartographie>

- **NEWSLETTERS** : pour garder le lien avec les adhérent·e·s et les sympathisant·e·s, nous envoyons une lettre bimestrielle qui retrace les actions portées par la Fédé Breizh. En plus de la newsletter, nous animons des réseaux mails type framaliste pour partager les actualités du secteur.

Consulter les newsletters : <https://www.federationartsdelarue.org/fede-breizh/newsletters>

- **GROUPE DE TRAVAIL « VEILLE JURIDIQUE » INTER-RÉGIONAL, anciennement « GT COVID »**

Référent Yano BENAY

→ **Participer à une veille active liée à la crise sanitaire** : la Fédération Nationale des Arts de la Rue, en concertation avec les fédérations régionales et d'autres partenaires dont l'UFISC<sup>6</sup>, a impulsé un groupe de travail inter-fédérations de rue et a réalisé une veille considérable en matière de décorticage des informations et de pédagogie. Des fiches techniques ont été mises en forme pour illustrer les situations et accompagner les négociations, des espaces ressources ont été fléchés pour centraliser les informations. La Fédé Breizh participe à cette dynamique en prenant part aux réunions, en relayant les supports et en accompagnant ses adhérent·e·s vers ces ressources. Actif depuis 2020, le GT a poursuivi son action jusqu'en juin 2022. Le « GT Covid » s'est récemment transformé en « GT veille juridique ».

Des outils sont déployés et des permanences régulières ont été proposées sous forme de visio :

- Réalisation de fiches pratiques pour faciliter l'accès aux dispositifs d'aide
- Communication politique pour faire entendre les revendications de nos secteurs.
- Élaboration d'une méthodologie pour l'adaptation des événements dans l'espace public
- Observation et enquête auprès des organisateurs et compagnies pour évaluer l'impact de la crise

→ <https://www.federationartsdelarue.org/ressources/covid-19-fiches-pratiques-fede>

---

<sup>6</sup> Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles : <http://www.ufisc.org/>

## AXE 2 – PARTAGER DES CONNAISSANCES ET DES SAVOIRS

### • PLUS DE COOPÉRATION DANS LES PRATIQUES DE DIFFUSION

Partager des ressources et des expériences autour du métier de chargé·e de diffusion et de production questionne la structuration des projets. En 2022 nous avons déployé deux propositions, les rencontres diffusion imaginées sur deux jours et le café diffusion pensé comme un atelier opérationnel. Dans les deux cas, nous interrogeons la place de la diffusion dans le paysage du spectacle vivant : fiche(s) de poste, organisation du travail, outils, pratiques, problématiques quotidiennes, contextes, etc.

Les chargé·e-s de diffusion jouent un rôle précieux au sein des équipes artistiques, tant pour le développement des projets, l'organisation des tournées et la visibilité des propositions artistiques que pour l'équilibre économique des structures.

→ **Les journées diffusions – 24 et 25 février 2022** : déclinées au pluriel, nous avons proposé un format sur deux jours avec une soirée festive pour prendre le temps après deux années éprouvantes pour la profession de se retrouver enfin en présentiel et de favoriser l'interconnaissance en plus du partage de compétences et de savoirs avec l'intervention d'Ingrid Monnier<sup>7</sup> via PicNic Production. 30 personnes ont participé à cette édition, accueillie à La Criée à Port-Louis (56).



*Rencontres diffusion le 24 février 2022 à la Criée à Port-Louis (56)*

→ **Café diffusion** : suite aux rencontres diffusion, nous avons essayé un format plus confidentiel pour créer une dynamique d'atelier pendant une demie-journée. L'objectif était de travailler par groupe sur des sujets précis, d'apporter des réponses concrètes à des cas pratiques de terrain via des outils et une concertation des pairs. 15 personnes ont participé à ce temps de travail accueilli chez les Gesticulateurs à Redon (35).

---

<sup>7</sup> Professionnelle œuvrant dans le secteur depuis une vingtaine d'années, formatrice ARTES, elle est également l'instigatrice en 2003 du réseau de professionnels de la diffusion « C'est un métier ».

## • LES ATELIERS DE CRITIQUES SOLIDAIRES

Outil collaboratif autogéré par les artistes, ces ateliers répondent aux besoins des compagnies d'améliorer la présentation et l'argumentation de leurs dossiers de production ou de diffusion. Créés en 2017 dans le Finistère, à l'initiative de Ronan Le Fur, ils se poursuivent et s'étendent à toute la région. La méthodologie équitable et stricte permet d'échanger de façon constructive, en toute bienveillance, mais sans complaisance. Les participants peuvent s'emparer de l'outil d'animation à leur tour, une fois qu'ils ont vécu eux-mêmes le processus.

→ <https://www.federationartsdelarue.org/fede-breizh/ateliers-critiques-solidaires>

**En 2022, les Ateliers Critique Solidaires (ACS) ont mobilisé 22 personnes autour de 15 spectacles.**

→ **le 25 janvier chez Engrenage[s] à Rennes (35)** : co-pilotées par Juliette Bessou et Stéphanie David, 3 personnes porteuses de projet se sont prêtées au jeu de la critique bienveillante : Anne-Christine Tinel pour une présentation du spectacle *Avec la forêt*, Laetitia Pardalis pour une création de la compagnie Théâtre de PAN *Les aventures extraordinaires de Loupiot et le temps* (titre provisoire), et Pierre Bonnaud pour une présentation orale du spectacle *ELLES dans la forêt* par PB & Compagnie.

→ **le 3 février dans les locaux de Spectacle Vivant en Bretagne à Rennes (35)** : Co-animée par Edith Lizion et Pierre Bonnaud, cette session a donné la parole à Tiffany Le Jehan pour Balézocirque, Daniel Berthelot pour Le Bal Chnoque et Eric Fournol pour la compagnie ArtFlex.

→ **le 10 février au TRIO...S Théâtre du Blavet (56)** : un premier Atelier de Critique Solidaire dans le Morbihan pour se regrouper entre artistes pour améliorer nos pitches et dossiers de créations, en co-expertise. Avec Sabine Desplats de la compagnie Les Passeurs d'Oz à la facilitation, cette séance a donné la parole à trois projets artistiques : Les Divers Gens, Gaëlle Bervas Lou et Qualité Street.

→ **le 22 novembre à Rennes (35)** : Stéphanie David et Lena Ollivier ont co-animé cet atelier dans les bureaux d'Engrenage[s]. Trois participant-es se sont inscrit-e-s : Elisabeth Troesler pour la compagnie le 7ème Tiroir, avec le spectacle *Madame Zaza* ; Caroline Gaillard pour la nouvelle création de Drolatic Industry ; Pierre Bonnaud pour le spectacle *Coucou Courroux*.

Dans la foulée de cet ACS et du repas partagé, **nous avons testé une nouveauté : l'infusion digestive de diffusion**. Entre 14h et 15h30, les inscrits ont participé à un temps d'échange orienté sur l'activité de diffusion, notamment l'actualité du secteur.

→ **le 6 décembre aux Ateliers du Vent à Rennes (35)** : co-animé par Edith Lizion et Pierre Bonnaud



• **METS TON JOGGING** : se rencontrer à l'occasion d'un training et de nos pratiques artistiques. Ces rendez-vous nous permettent de partager nos sensibilités artistiques, d'essayer des pratiques, de créer des liens entre nos disciplines et nos projets dans toutes leurs diversités. Nous organisons des trainings pilotes pour créer un groupe, puis les initiatives s'émancipent.

**En 2022, une dizaine de séances ont lieu à Douarnenez (29) dans le cadre d'un cycle régulier de trainings.**

## AXE 3 – PROMOUVOIR LES ARTS DE LA RUE

### • FORUM DES POLITIQUES CULTURELLES :

Le Forum des politiques culturelles en Bretagne est une initiative portée par le Conseil des collectivités pour la culture en Bretagne (3CB), qui réunit l'État et les principales collectivités bretonnes porteuses de politiques culturelles.

Cette démarche est un cycle de réflexion partagé entre acteurs publics porteurs de politiques culturelles sur le territoire régional, acteurs culturels et toutes autres personnes intéressées. Cette initiative vise à interroger collectivement les politiques et projets culturels à l'œuvre en Bretagne et identifier les leviers susceptibles de les faire évoluer.

Au mois d'avril, deux membres du Conseil d'Administration ont participé à la séance plénière organisée en visioconférence. Depuis l'automne 2021, nous avons fait partie des groupes de travail **Enjeux Économiques** et **Projets Culturels de Territoires**.

Nous avons suivi avec intérêt la restitution du premier diagnostic le 7 juillet 2022 à La Passerelle à Saint-Brieuc (22). Nous relayons les contenus produits dans ce parcours de réflexion auprès de nos réseaux, adhérent·e·s et partenaires.

• **AUPRÈS DE SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE (SVB) : établissement de stratégies** en vue d'améliorer la visibilité des équipes artistiques en Bretagne et hors région, et d'impulser la mise en réseau des diffuseurs. Réflexions sur la mise en œuvre de la charte inter-régionale de coopération culturelle à notre secteur d'activités.

#### → **Au Conseil d'Orientation de Spectacle Vivant en Bretagne (2 fois par an)**

Représentant : Yano Benay et Yann Guillemot (suppléant)

Il apporte sa vision relative aux questions de la diffusion artistique des arts de la rue et informe en retour les administrateurs ainsi que les adhérents des réflexions, des évolutions et des actualités en matière de politiques culturelles : en 2022, consultation pour la mise en œuvre des aides à la reprise dans la perspective de la saison à venir.

#### → **A la Commission d'Attribution des Aides de Spectacle Vivant en Bretagne**

Représentants·es : Julien Galardon et Pierre Bonnaud (suppléant). Nous sommes convaincus de l'effet bénéfique des démarches de sensibilisation que nous avons menées depuis plusieurs années auprès des acteurs de Spectacle Vivant en Bretagne, pour expliquer les évolutions et les spécificités de notre secteur.

**En effet, nous constatons depuis peu une différence de traitement notable des dossiers « Arts de Rue » en commission d'attribution des aides et une meilleure prise en compte de notre secteur.**

### • RUE EN CAMPAGNE 2022 (cf. annexe 5) :

La Fédération est un espace militant et de vigilance sur les politiques publiques concernant notre secteur. Nous revendiquons de la part des élus un engagement fort pour la création artistique dans l'espace public, à l'occasion notamment des opérations « Rue en Campagne » (cf annexe 4).

Nous allons à la rencontre des élu·e·s et des structures de programmation pour une construction partagée des politiques culturelles, pour la mise en œuvre du 1% travaux publics dédié à l'art vivant et pour la mise en œuvre des droits culturels sur leurs territoires.

En 2022, en amont des élections présidentielles et législatives, nous avons rencontré plusieurs candidat·e·s et leurs équipes pour questionner la place des enjeux culturels et artistiques dans les programmes.

Plusieurs visioconférences à l'audience régionale ont permis d'échanger autour de problématiques citoyennes : qui sont les député·e·s, comment les interpeller, mieux comprendre les enjeux et les répercussions des élections législatives.

Suite à ces échanges, plusieurs groupes de travail locaux se sont formés, notamment dans le Finistère, le bassin Lorientais et sur le Pays de Redon. Ces échanges n'ont pas toujours abouti à une mobilisation efficace, cependant ils nous ont permis d'engager en interne une meilleure compréhension politique des territoires. A terme, nous comptons sur ces connexions pour lancer le projet Marcher sur la Breizh et y associer des élu·e·s.

#### • **OBSERVATION PARTICIPATIVE ET PARTAGÉE (OPP)**

Les domaines artistiques et culturels sont confrontés à la nécessité de mieux se connaître et de pouvoir échanger sur leurs réalités de fonctionnement et leurs activités avec leur environnement politique et professionnel. Dans ce cadre, l'OPP figure comme une méthode originale et novatrice de recueil de données.

La Fédération nationale des arts de la rue s'est engagée depuis janvier 2018 dans une Observation Participative et Partagée (OPP) auprès de l'ensemble des structures adhérentes. Le but est de recueillir des informations permettant de mieux identifier et comprendre le fonctionnement des compagnies, des lieux, des festivals adhérents de la Fédération des Arts de la Rue. En dressant un état des lieux participatif, l'enjeu est d'établir collectivement une analyse pour mieux connaître le secteur, le promouvoir, le défendre, et proposer des pistes de développement.

#### **Une première publication concerne les lieux de création à partir des chiffres de 2016 :**

<https://www.federationartsdelarue.org/ressources/observation-participative-et-partagee-2018>

En 2021, une enquête similaire a collecté des données sur les compagnies et les festivals pour l'année 2019. L'analyse et la publication des données à l'automne 2021 a permis d'une part d'établir un état des lieux pour ces structures et d'autre part de préparer une base de comparaison pour l'année 2020, période fortement marquée par une crise sanitaire inédite.

#### **Enquête publiée en 2021 avec les chiffres 2019 des compagnies et structures :**

<https://www.federationartsdelarue.org/sites/default/files/fichiers/paragraphes/telechargement-916/rapport-opp-2019-vdef210712.pdf>

#### **Fin 2021, un nouveau volet d'enquête a été lancé pour récolter les données chiffrées pour l'année 2020. Ces données ont été analysées en 2022 :**

<https://www.federationartsdelarue.org/ressources/observation-participative-et-partagee-2022?fbclid=IwAR3uS4YAmb2u9xNiXVBAEI8jSfoEA4WBoaHxkdSjNsBEqjMN1LIQBJb7Zc4>

#### • **Comité Régional des Professions du Spectacle (COREPS) BRETAGNE**

Depuis décembre 2021, la Fédération Nationale des Arts de la Rue fait partie des organisations représentatives du spectacle vivant. Elle est représentée au COREPS de Bretagne par Yano BENAY (titulaire) et Julien GALARDON (suppléant), tous deux membres du conseil d'administration de la Fédé Breizh.

Un groupe de travail interrégional sur ce sujet est mis en place afin de partager des informations et de mettre en cohérence la voix portée par la fédération dans cette instance. Première réunion plénière du COREPS Bretagne le 8 décembre 2022.

## **AXE 4 – DÉVELOPPER son réseau**

- **RENCONTRES PROFESSIONNELLES LORS DU FESTIVAL LES RIAS À QUIMPERLÉ (29)** : à l'invitation du CNAREP Le Fourneau et de Spectacle Vivant en Bretagne, nous avons participé le 26 août à la plénière consacrée à la problématique des réseaux régionaux pour la diffusion des arts de la rue.

- **RENCONTRES INTER-RÉGIONALES 2022** :

Une inter-régionale des fédérations régionales des arts de la rue a eu lieu les 14 et 15 décembre 2022 à Lyon.

Ces rencontres sont pensées pour connecter les fédérations régionales entre elles, partager des réflexions et des pratiques. Depuis 2017, ces rencontres ont notamment questionné les enjeux et modèles de gouvernances, la mutualisation d'outils de travail et leur actualisation, l'uniformisation des pratiques pour les chantiers communs, l'harmonisation de documents structurants.

- **RÉUNIONS LOCALES : APÉRUES**

Des rencontres conviviales qui visent de façon informelle à mieux nous connaître, échanger des informations sur l'actualité des arts de la rue, échanger et écouter des problématiques du terrain. Après une interruption en 2020 et 2021, les ApéRues commencent leur reprise en 2022, notamment le 12 juin à l'occasion du festival Quartier Libre à Redon (35).

- **DYNAMIQUES LOCALES** :

Nous avons co-organisé en 2021 une rencontre inter-collectifs avec Les Compagnies du 35 en Ille-et-Vilaine, le Collectif des arts de la rue à Morlaix, La Collective 6543 à Redon, LA CAVALE à Lorient et les Aktionists brestois. Ces échanges favorisent l'interconnaissance, le partage d'expériences et les discussions à l'échelle régionale.

Avec la reprise des activités du spectacle vivant en 2022, les échanges se sont cristallisés sur la mutualisation d'une veille professionnelle. Ces collectifs ont été interpellés en avril pour appuyer localement l'action « Rue en campagne 2022 ».

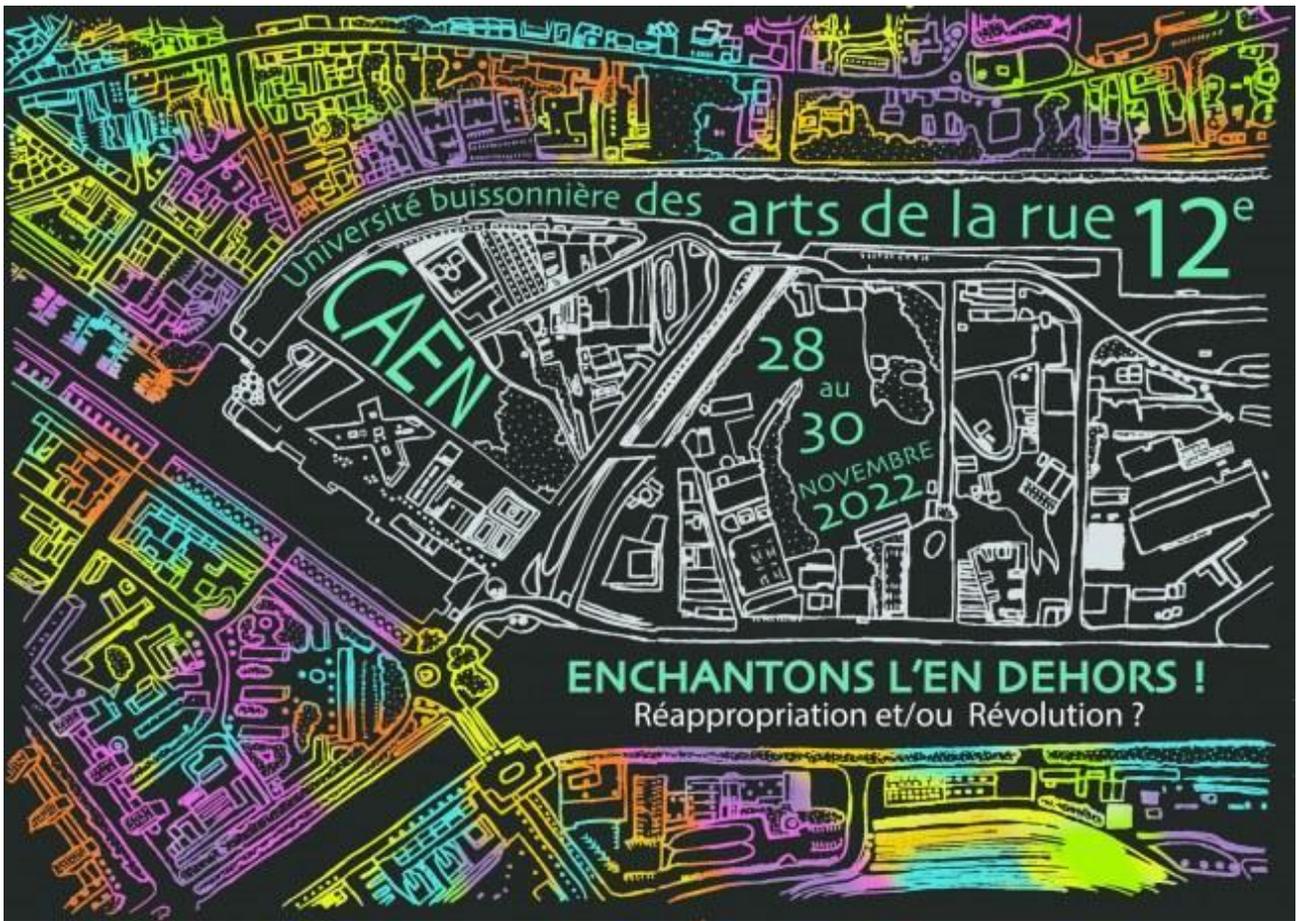
- **UNIVERSITÉ BUISSONNIÈRE 2022** :

Une Université Buissonnière des arts de la rue, c'est le temps des retrouvailles et des réflexions sur nos pratiques et notre profession. Chaque année, une Fédération régionale co-organise cet événement avec la Fédération nationale des arts de la rue. Pour sa 12e édition, l'Université Buissonnière a posé ses valises à Caen (14) du 28 au 30 novembre 2022 !

Une délégation bretonne d'une dizaine de personnes a été présente pendant ce temps fort. De plus, nous soutenons la mise en œuvre en participant aux réunions de préparation et en mettant à disposition quelques bénévoles.

Cet événement national est aussi un temps de formation précieux et générateur de rencontres professionnelles auquel nous souhaitons associer notre salariée chargée de coordination pour renforcer ses compétences et sa connaissance du secteur.

→ <https://www.federationartsdelarue.org/actualites/2022-11/12e-universite-buissonniere>



# PERSPECTIVES 2023

## **INFORMER, être informé-e :**

- Alimenter et mettre à jour le site Internet
- Développer la rédaction de fiches pratiques en lien avec le GT Covid, les réseaux professionnels
- Mettre à jour la cartographie interactive
- Envoyer régulièrement des newsletters
- « Souffler sur la Breizh » : analyser les retombées suite à la publication du livret pour envisager l'adaptation du format et son actualisation, l'opportunité d'une ré-édition ?
- Créer et/ou relayer du contenu vidéo informatif

## **PARTAGER des compétences et des savoirs**

- Organiser des rencontres diffusion : 30 et 31 mars 2023
- Organiser des Ateliers de critiques solidaires
- Planifier des trainings et des stages de pratique artistique (Mets ton jogging)

## **PROMOUVOIR les arts de la rue**

- « Marcher sur la Breizh » : organiser des rencontres interdépartementales en 2023, la première en mars et une deuxième à l'automne, dans la perspective d'une rencontre régionale en 2024 (cf. document annexe Marcher sur la Breizh)
- Poursuivre les réflexions dans la continuité du Forum des politiques culturelles
- Siéger à la Commission d'attribution des Aides et au Conseil d'Orientation de Spectacle Vivant en Bretagne

## **DÉVELOPPER son réseau**

- Participer aux actions nationales : s'impliquer dans les groupes de travail thématiques, participer à l'Université Buissonnière et aux rencontres Inter-Régionales
- Reconduire des partenariats forts en région notamment avec les RIM (avril 2023) et les Rias (août 2023) : s'associer à l'élaboration de rencontres professionnelles
- Participer à des temps forts en Bretagne : développer la participation de la Fédé Breizh au sein d'autres manifestations ou événements, en particulier via les réseaux RadaR, Bretagne en Scène(s) : relais de com et présence
- Participer à des réunions professionnelles régionales et nationales

## COMPTE DE RÉSULTAT 2022

CHARGES D'EXPLOITATION	CR 2022	PRODUITS D'EXPLOITATION	CR 2022
<b>60 Achats</b>	<b>10 750,45</b>	<b>70 Produits des activités</b>	<b>295,00</b>
6010 - Achats de matières premières	-	7010 - Recettes (journée diffusion)	295,00
6040 - Prestations de service (Gesticulteurs)	10 661,45	7020 - Recettes diverses (lotos, tombolas...)	-
6050 - Achats de matériel	-	7060 - Recettes des guichets	-
6064 - Fournitures administratives (Fichier Maires)	89,00	7070 - Ventes de produits dérivés (tee shirts)	-
6063 - Fournitures pour les activités - petit matériel	-	7081 - Participations aux soirées (repas, etc...)	-
6068 - Autres matières et fournitures	-	7088 - Autres recettes d'activités	-
<b>61 Services extérieurs</b>	<b>50,00</b>	<b>74 Subventions d'exploitation</b>	<b>10 000,00</b>
6110 - Organisations sous-traitées	-	Etat	-
6130 - Locations	50,00	7417 - DRAC	-
6140 - Charges locatives	-	7418 - Emplois aidés (CNASEA) 7419 - Autres ministères	-
6150 - Entretien et réparations (site internet)	-	Collectivités territoriales	-
6160 - Primes d'assurances	-	7441 - Conseil Régional	10 000,00
6180 - Frais de colloques et conférences	-	7442 - Conseil Général Ille et Vilaine	-
		7443 - Commune	-
		7445 - Etablissement de coopération intercommunale	-
<b>62 Autres services extérieurs</b>	<b>953,85</b>	<b>75 Autres produits de gestion courante</b>	<b>1 966,95</b>
6211 - Frais d'arbitrage	-	7510 - Dons manuels	-
6226 - Honoraires (comptables ou autres)	-	7511 - Recettes publicitaires	-
6230 - Relations publiques	-	7560 - Cotisations des adhérents	1 966,95
6231 - Annonces et insertions publicitaires	-	7581 - Participations pour stages de formation	-
6234 - Récompenses et cadeaux	-	7585 - Produits de gestion courante	-
6237 - Publications	-		
6251 - Frais de fonctionnement	-		
6252 - Frais de restauration	75,50		
6253 - Frais d'hébergement	-		
6256 - Frais de missions et de représentation	786,50		
6260 - Frais postaux et frais de télécommunications	-		
6270 - Services bancaires	1,85		
6280 - Frais divers (Adhésions)	90,00		
<b>64 Charges de personnel</b>	<b>-</b>		
6411 - Salaires	-		
6450 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	-		
<b>65 Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 850,90</b>		
6516 - Droits d'auteur (SACEM)	-		
6544 - Créances sur exercices antérieurs	-		
6580 - 50% des adhésions à la Fédé Nationale	720,00		
6582 - Frais spécifiques pour événements (Jour Diff)	930,90		
6582 - Frais spécifiques pour événements	200,00		
6583 - Frais de stages de formation	-		
<b>TOTAL I</b>	<b>13 605,20</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>12 261,95</b>
6810 - Amortissements sur charges d'exploitation	-	7810 - Reprise sur amortissements et provisions	-
6890 - Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	7890 - Report des ressources non utilisées	-
<b>TOTAL II</b>	<b>-</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>-</b>
<b>A = TOTAL DES CHARGES DIRECTES (TOTAL I + II)</b>	<b>13 605,20</b>	<b>A = TOTAL DES PRODUITS DIRECTS (TOTAL I + II)</b>	<b>12 261,95</b>
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnels bénévoles	20 000,00	Bénévolat	20 000,00
<b>B = TOTAL DES CHARGES INDIRECTES</b>	<b>20 000,00</b>	<b>B = TOTAL DES PRODUITS INDIRECTS</b>	<b>20 000,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (A+B)</b>	<b>33 605,20</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (A+B)</b>	<b>32 261,95</b>
<b>RESULTATS (= Produits - Charges)</b>			<b>-1 343,25</b>

## **ANNEXE 1 : OBJECTIFS DE LA FÉDÉ BREIZH**

### **Axe 1 : Mettre en réseau les acteurs des arts de la rue**

- Tisser un réseau basé sur la reconnaissance mutuelle entre les acteurs du secteur, à savoir : les compagnies, les artistes, le Centre National des Arts dans la Rue et dans l'Espace Public (CNAREP) Le Fourneau de Brest, les programmateurs, les festivals et les spectateurs.
- Contribuer à l'inter-connaissance et la mise en réseau au niveau régional de ses différents acteurs via l'organisation de rendez-vous mensuels dans chaque département et d'événements communs.
- Co-organiser la rencontre professionnelle et citoyenne qui a lieu dans le cadre des RIAS, festival porté par Le Fourneau et la Communauté d'agglomération Quimperlé Communauté (29).

### **Axe 2 : Renforcer la reconnaissance et assurer la valorisation des arts de la rue**

- Promouvoir les spectacles de rue et les festivals auprès des collectivités locales.
- Rendre compte de la qualité artistique des créations spécifiques aux arts de rue et contribuer à faire connaître les créations.
- Valoriser les richesses et la diversité du secteur professionnel des arts de la rue.
- Consolider et renforcer la coopération avec les institutions à l'échelle régionale : la DRAC, la Région Bretagne, l'Agence Spectacle Vivant en Bretagne (SVB) et les différents départements.
- Renforcer les liens avec les fédérations des régions limitrophes (Pays de la Loire et Normandie)

### **Axe 3 : Offrir un accompagnement pour les compagnies du territoire breton**

- Orienter et conseiller les compagnies dans leurs questionnements et répondre à leurs besoins concernant la structuration de leurs activités.
- Organiser des ateliers, des rendez-vous thématiques, des points d'informations pour soutenir les compagnies dans leurs démarches de production, de diffusion et dans leurs projets artistiques.
- Développer la pratique des arts de la rue sur les territoires et auprès des populations.

### **Axe 4 : Informer et relayer les actions menées à l'échelle nationale**

- Relayer les actions de la Fédération Nationale des Arts de la Rue.
- Assurer une présence et une représentation de la Fédé Breizh dans les instances régionales et nationales.
- Contribuer à la structuration nationale des arts de la rue, notamment en siégeant au sein du CA de la Fédération nationale des arts de la rue
- Assurer une veille permanente des chantiers en cours au niveau national.

### **Axe 5 : Défendre la création et la liberté d'expression dans l'espace public**

- Défendre la diversité culturelle et les pratiques culturelles pour tous les territoires.
- Contribuer à la mise en œuvre d'espaces publics qui soient des lieux de rencontres, des agoras, des espaces ouverts et sensibles.
- Accompagner et contribuer à la réflexion et la mise en œuvre des droits culturels.

## ANNEXE 2 : CARTOGRAPHIE DYNAMIQUE DES ARTS DE LA RUE EN BRETAGNE

Élaborée par les 11 fédérations régionales des arts de la rue, cette cartographie se veut être un outil important pour la connaissance du secteur des arts de la rue, mais aussi pour une meilleure inter-connaissance de ses acteurs.

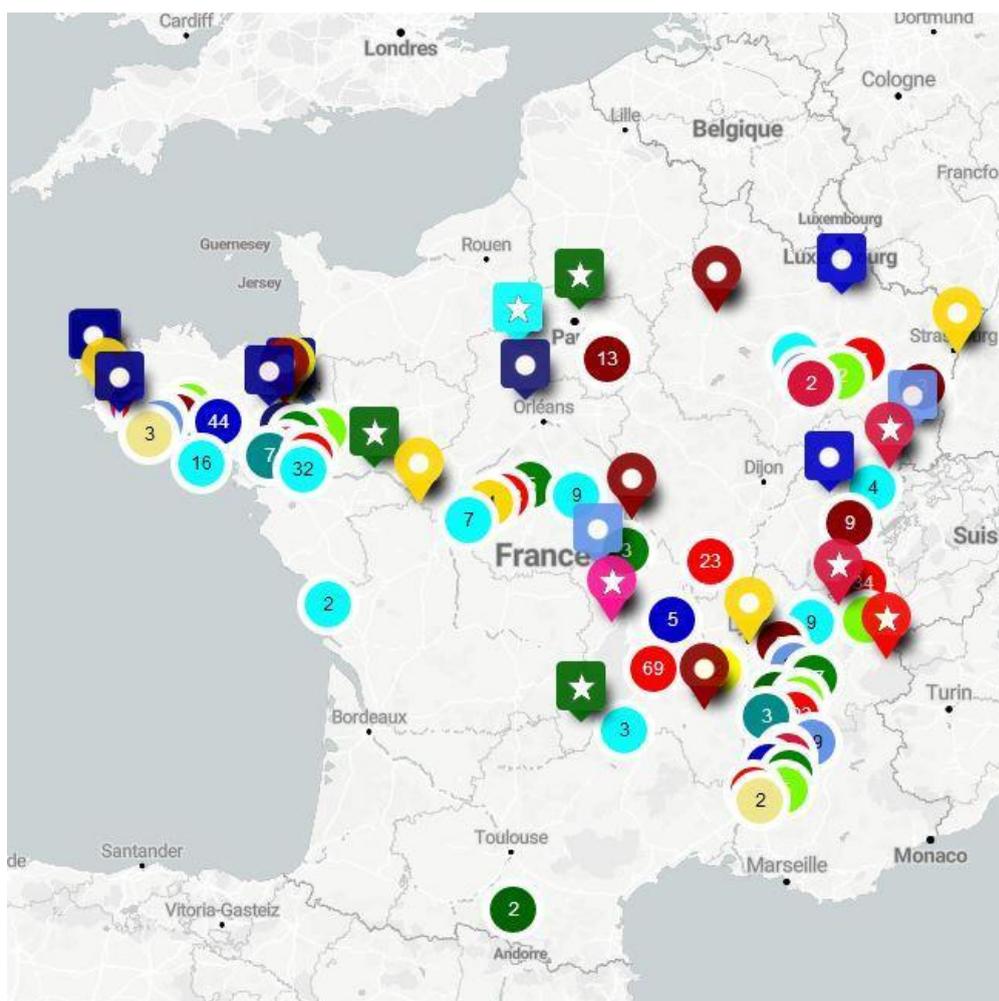
Elle permet de visualiser : les artistes, les lieux de résidence, les lieux de diffusion, spécialisés ou non, mais aussi d'avoir quelques informations sur chacun des acteurs répertoriés : l'adresse, le statut juridique d'une structure, la présentation générale d'une structure ou d'un artiste.

Cette cartographie non exhaustive se construit au fur et à mesure, et en fonction des moyens humains et des possibilités de chaque fédération régionale. Elle a pour ambition, à terme, de devenir un réel outil participatif, utilisable par tous. **Cet outil nécessite une actualisation régulière**

[http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/acteurs-des-arts-de-la-rue-et-dans-lespace-public\\_151467#8/48.027/-2.326](http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/acteurs-des-arts-de-la-rue-et-dans-lespace-public_151467#8/48.027/-2.326)

→ Mieux cerner l'utilisation de la cartographie en vidéo :

<https://www.loom.com/share/86007a40d66748a89187a1192d2df076>



## ANNEXE 3 : CHANTIER NATIONAL 1% TRAVAUX PUBLIC

### LA PART DU LIEN CULTUREL ET HUMAIN

Le 1% Travaux Publics est une proposition de la Fédération Nationale des Arts de la Rue. Elle vise à consacrer volontairement 1 % du coût des opérations de travaux publics au soutien de projets artistiques et culturels dans l'espace public. Ce 1% comprendrait les budgets de création ou rénovation de l'espace public, ceux de travaux de voirie, de réseaux souterrains (VRD), d'opérations d'urbanisme et d'aménagements urbains (ZAC, ZUP, ZI, ZAE,...) ou encore de transports, etc. à l'exclusion des bâtiments publics déjà concernés par le 1% « artistique ». Cette proposition a donné lieu à un travail de fond de lobbying de toute la profession des arts de la rue et à d'âpres négociations nationales (MNACEP, loi LCAP). Les fédérations régionales s'emparent de plus en plus, dans leurs territoires, de sa mise en œuvre. La philosophie du « 1% Travaux publics » est d'inciter, de responsabiliser et de créer les conditions d'un cadre législatif pour que les faiseurs d'espace public - collectivités territoriales, élus et techniciens, aménageurs, urbanistes, architectes, promoteurs et entrepreneurs de BTP, etc. – s'approprient une démarche artistique portant une réflexion active sur les espaces à vivre qu'ils modifient, créent ou aménagent.

<https://www.federationartsdelarue.org/ressources/batisseurs-cites-tisseurs-liens>



# ANNEXE 4 : RUE EN CAMPAGNE ! Méthodologie

## COMMENT SENSIBILISER LES CANDIDAT.E.S AU DÉVELOPPEMENT DES ARTS DE LA RUE



### 1/ CHOISIR UNE COMMUNE

La commune où vous œuvrez est idéale pour commencer car vous êtes en situation de rencontrer les élu.e.s locaux dans vos actions. Vous pouvez ensuite élargir votre champ d'action à votre commune de résidence, aux communes alentours... etc...

### 2/ CHOISIR UNE CANDIDAT.E

Sur une commune donnée, il est intéressant, dans la mesure du possible, de rencontrer tous les candidat.e.s (« les têtes de listes ») se présentant aux élections municipales. Notez que la Fédération nationale des arts de la rue a décidé de ne pas rencontrer les partis d'extrême droite lors de sa tournée des partis nationaux.

### 3/ PRÉPARER LA RENCONTRE

Une fois la tête de liste identifiée, vous pouvez étudier son profil et parcours :

- Quelles sont les valeurs qu'il/elle défend ?
- Quel est son projet culturel ?
- Quelle est sa vision du développement du territoire ?
- Quel est son rapport aux artistes ?

Réaliser un diagnostic de la commune dans les grandes lignes, bilan du mandat précédent en matière de culture, aides au spectacle vivant, aux arts de la rue, budgets consacrés...

Préparez également une liste de sujets, en lien avec les arts de la rue, que vous souhaitez aborder, comme par exemple :

- La liberté dans l'espace public
- Le développement du territoire
- Les pratiques culturelles
- La mixité des publics
- Les droits culturels

Enfin, préparez des exemples de projets artistiques réalisés sur d'autres territoires. Pour vous aider à sensibiliser votre interlocuteur, vous pouvez consulter l'argumentaire ainsi que le portfolio.

### 4/ RENCONTRER LE/LA CANDIDAT.E

N'hésitez pas à vous coordonner avec votre fédération régionale et les autres acteurs du territoire ou des alentours, afin de porter à plusieurs le message. De préférence former un binôme.

Privilégiez la rencontre en rendez-vous afin d'avoir le temps de développer un échange humain et approfondi. N'hésitez pas à les relancer si vous n'avez pas de nouvelles.

Soyez attentif aux propos de votre interlocuteur afin de cerner ce qui l'anime et ainsi adapter votre discours.

### 5/ PARTICIPER A L'ACTION LUDIQUE

Lors de la campagne en 2011, les adhérent.e.s s'étaient pris.e.s en photo sur une chaise dans leur ville. En 2014, il s'agissait de se faire prendre en photo devant le panneau d'entrée de sa commune muni du slogan de la campagne L'Art est public.

Pour cette campagne 2020 l'action consiste à prendre une **photo du/de la candidat.e ceint.e d'une écharpe « l'Art est public »**, si possible devant le panneau de sa ville. L'écharpe est fournie par la Fédération nationale.

**Merci d'envoyer votre photo à [coordination@federationartsdelarue.org](mailto:coordination@federationartsdelarue.org). Elle sera ensuite diffusée sur les différents outils de campagne. Vous pouvez également la poster sur la page Facebook de votre fédération régionale ainsi que celle de la nationale.**



## ATTITUDE

On est là pour faire la promotion d'un projet de **société égalitaire, fraternel et solidaire**. C'est en ce sens qu'on défend l'**intérêt général et la profession**, pas son intérêt personnel

Il faut **faire progresser la conscience des candidat.e.s** sur les enjeux des arts de la rue

**Avoir des éléments concrets** (chiffres, exemples, images...)

## OBJECTIFS

Donner l'occasion à la/au candidat.e d'**exprimer ses ambitions en matière de politique culturelle**.

Sensibiliser le/la candidat.e pour **qu'il/elle prenne en compte la culture dans son programme** et notamment les arts de la rue comme vecteur du vivre ensemble et de l'émancipation citoyenne.

Accompagner le/la candidat.e pour **améliorer ses propositions** en matière de politique culturelle.

## OUTILS

Retrouvez toute l'actualité de la campagne et les outils militants sur le site de la Fédération nationale des arts de la rue <http://www.federationartsdelarue.org/>

Site de L'Art est public : <http://www.lartestpublic.fr/>

## CONTACT

Fédération Nationale des arts de la rue  
C/o Maison des Réseaux Artistiques et Culturels  
221 rue de Belleville 75019 PARIS  
Téléphone : 01 42 03 91 12  
Portable : 06 33 81 22 93  
[coordination@federationartsdelarue.org](mailto:coordination@federationartsdelarue.org)

## ANNEXE 5 : MANIFESTE RUE LIBRE

« Nous existons parce que c'est nécessaire,  
Nous sommes nés il y a 2500 ans,  
Les gens nous rencontrent souvent par hasard, parfois sans le savoir,  
Nous sommes pour tous les yeux et toutes les oreilles,  
Nous investissons toutes sortes de lieux : rues, friches, forêts,  
campagnes, cours d'immeubles, villes, villages...  
On nous dit de rue,  
C'est notre scène, notre ring, notre choix,  
Nous cultivons la rue ...  
Artistes, auteurs, programmeurs, techniciens... !  
En ces jours,  
où l'espace marchand prend toute la place,  
où la peur est brandie pour nous faire penser bas et dresser nos œillères,  
où les bornes, les panneaux, les barrières se multiplient,  
où l'on est prié de circuler,  
Nous revendiquons haut et fort qu'il y a quelque chose à voir,  
à partager,  
à rencontrer,  
des centaines de fêtes et de rendez-vous, des milliers d'artistes,  
des millions de spectateurs,  
ce quelque chose que nous,  
Artistes citoyens inscrits dans la cité nous nous employons à construire  
jour après jour !  
Nous revendiquons le droit à vivre de nos métiers  
Nous croyons que l'art peut sauver le monde,  
mais de préférence tout de suite...  
Et qu'il doit s'épanouir...  
En rue libre... ».

Jean-Georges Tartare